

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 10/07/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20240709-137581-DE-1-1

Date de mise en ligne : 12/07/2024

certifié exact,

**Séance du mardi 9 juillet
2024
D-2024/217**

Aujourd'hui 9 juillet 2024, à 14h06,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

suspension de séance de 17H07 à 17H19

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Didier CUGY présent jusqu'à 15h50, Madame Myriam ECKERT présente jusqu'à 15h50, Monsieur Fabien ROBERT présent jusqu'à 15h56, Monsieur Dominique BOUISSON présent jusqu'à 16H30, Monsieur Stéphane PFEIFFER présent jusqu'à 17h07
Madame Céline PAPIN présente jusqu'à 17h20 et Monsieur Cyrille JABER présent à partir de 16H30

Excusés :

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Pascale ROUX, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Tarifs d'utilisation des équipements sportifs. Avis. Autorisation

Monsieur Mathieu HAZOUARD, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, les tarifs d'entrées publics aux piscines municipales sont soumis à votre approbation.

Ce service a bénéficié à près de 540 395 usagers en 2023 (532 500 en 2022) dont un peu plus de 355 800 usagers payants (357 700 en 2022). Les recettes se sont élevées à plus de 1 270 976 euros en 2023 (1 227 594 € en 2022).

Nous vous proposons une augmentation moyenne de 4% à compter du 1er septembre 2024.

Nous soumettons donc à votre agrément l'application, au 1er septembre 2024, des dispositions ci-après concernant les tarifs des entrées piscines.

TARIFS PISCINES : PUBLICS - ENTREES

	Résidents Bordelais		Résidents Hors Bordeaux	
	Tarifs 2023/2024	Tarifs 2024/2025	Tarifs 2023/2024	Tarifs 2024/2025
PLEIN TARIF				
Individuels				
Entrée unitaire	3,55 Euros	3,70 Euros	5,15 Euros	5,40 Euros
Abonnement 10 entrées	24,30 Euros	25,20 Euros	38 Euros	39,50 Euros
Abonnement 50 entrées	99 Euros	103 Euros	182 Euros	189,00 Euros
TARIF REDUIT (1)				
Entrée unitaire	2,20 Euros	2,30 Euros	3,70 Euros	3,85 Euros
Abonnement 10 entrées	18,10 Euros	18,80 Euros	27 Euros	28,00 Euros
Abonnement 50 entrées	78 Euros	81 Euros	120 Euros	125,00 Euros
TARIF CARTE JEUNE				
Entrée unitaire	2,20 Euros	2,30 Euros	2,20 Euros	2,30 Euros
TARIF FAMILLE (2)				
2 membres de la même famille	3 Euros		6 Euros	
1 adulte		2,00 Euros		4,00 Euros
1 Enfant (membre de la même famille)		1,00 Euros		2,00 Euros
Par enfant supplémentaire (jusqu'à 12 ans) ou 1 adulte supplémentaire (3)	1 Euro	1 Euro	2 Euros	2 Euros
AUTRES				
Personnel municipal (et retraités Mairie de Bordeaux)			1 Euro	
Enfant de moins de 3 ans			Gratuité	
Entrée unitaire « évènementiel »			Gratuité	
Evacuation du bassin suite à un problème technique			Gratuité	
Dysfonctionnement informatique (caisse, borniers, cartes)			Gratuité	
Militaire dans le cadre de l'opération sentinelle			Gratuité	
Entraînements surveillants-sauveteurs de la plage du lac (durant la période estivale)			Gratuité	

(1) Jeunes jusqu'à 25 ans et personnes âgées de + de 60 ans / Etudiants sur présentation de la

Carte Etudiants / Personnes en situation de handicap sur présentation d'un justificatif et accompagnateurs / Bénéficiaires du RSA et demandeurs d'emploi sur présentation de justificatifs

(2) La famille est une entité d'au moins 2 personnes (1 adulte + 1 enfant)

(3) Limité à un seul et de la même famille pour pouvoir bénéficier du tarif « famille »

ADOpte A LA MAJORITE

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX ENSEMBLE
VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 9 juillet 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Mathieu HAZOUARD